

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 31 août 2009

CP 09/08-32

CREDIT D'ACTION ECONOMIQUE

MAÎTRISE D'OUVRAGE	OPERATION	COMMUNE
Artisans et Commerçants des Deux Rives	Exposition des Deux Rives	Valence d'Agen
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Journée création-reprise d'entreprises	Montauban
Bureau d'Information Jeunesse	Forum Jobs d'Eté 2009	Montauban

Pour favoriser les actions collectives mises en oeuvre, promouvoir les savoir faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aide simple et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département
- faciliter et promouvoir la création d'entreprise ainsi que leur transmission
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, Groupements Professionnels...) qui mettent en oeuvre des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions le comité technique « Avenir Entreprise » s'est réuni le 16 avril 2009 en vue d'examiner le dossier de demande de subvention suivant :

I) ARTISANS ET COMMERÇANTS DES DEUX RIVES POUR L'EXPOSITION DES DEUX RIVES – 27-28-29 MARS 2009

DESCRIPTION DU PROGRAMME

► LES RAISONS

C'est sous l'égide de l'Association des Artisans Commerçants des Deux Rives, de la Communauté de Communes des Deux Rives et de la Ville de Valence d'Agen qu'est organisé tous les deux ans, un grand rassemblement économique sous la Halle Jean Baylet à Valence d'Agen.

Cette manifestation, qui a eu pour thème en 2009 les « Z'Animaux » rencontre, à chaque édition, un beau succès de fréquentation permettant ainsi à l'ensemble des commerçants et artisans de venir à la rencontre d'un large public.

Le Conseil Général est traditionnellement partenaire de cette manifestation dont le retentissement est important pour l'ensemble de l'ouest du département bien au-delà de la zone d'influence de la Communauté de Communes des Deux Rives.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération pour les 3 jours est le suivant :

Communication presse, réseau 4x3	24 000 €
Imprimerie	7 000 €
Animation	7 000 €
Location de chapiteau, moquette...	31 400 €
Gardiennage	3 000 €
Secrétariat	1 600 €
Assurance	2 000 €
TOTAL	76 000 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit ainsi :

Location de Stand	23 500 €
Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées	1 500 €
Communauté de Communes des Deux Rives	30 000 €
Commune de Valence d'Agen	12 000 €
Conseil Régional	6 000 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	3 000 €
TOTAL	76 000 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise » considérant :

- le réel succès de cette manifestation auprès du public qui se traduit par une augmentation significative du nombre de visiteurs,
- l'intérêt de cette animation dans le domaine commercial et artisanal du secteur géographique

a émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention au groupement des Artisans et Commerçants des Deux Rives d'un montant de **3 000 €** pour l'organisation de « l'expo des Deux Rives » des 27-28 et 29 mars 2009 à Valence d'Agen.

II) CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT POUR LES JOURNÉES CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISES : 9 JUIN ET 15 NOVEMBRE 2008

DESCRIPTION DU PROGRAMME

► LES RAISONS

L'Artisanat en Tarn-et-Garonne est composé de 4 800 entreprises qui exercent environ 250 métiers, dans le bâtiment, l'alimentation, la fabrication et les services. De plus avec 8 500 salariés, l'artisanat emploie une part importante de la population active du département.

La reprise d'entreprises artisanales rencontre des difficultés spécifiques et le nombre de transmissions de ce type d'entreprise est quantitativement faible. Afin de maintenir le potentiel économique que représente ce secteur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat développe plusieurs axes d'intervention :

- intervention en amont auprès des potentiels cédants pour les sensibiliser à la transmission de leur entreprise et les accompagner dans sa préparation afin que la pérennité des entités économiques et des savoir faire soit assurés,
- promouvoir la création et la reprise d'entreprises auprès du grand public et des porteurs de projet et accompagner les démarches pour avoir des projets pérennes et de qualité.

Deux journées spécifiques se sont tenues les 9 juin et 15 novembre 2008 pour répondre à ce double objectif dans les locaux de la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne à Montauban.

Organisées autour de conférences-débats, d'ateliers thématiques, d'entretiens individuels, ces journées permettent aux créateurs, repreneurs, porteurs de projets, étudiants, grand public de nouer des contacts fructueux.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération pour les 2 jours est le suivant :

Journée du 9 juin	4 830 €
Journée du 15 novembre	19 100 €
TOTAL	23 930 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit ainsi :

Chambre des Métiers	21 655 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	2 275 €
TOTAL	23 930 €

La Chambre des Métiers de Tarn et Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **2 275 €** pour l'organisation des journées création et reprise d'entreprises de l'année 2008.

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise » considérant :

- l'importance pour le secteur artisanal Tarn-et-Garonnais de cette initiative

a émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention à la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne d'un montant de **2 275 €** pour l'organisation des journées de la création-reprise et de la transmission des entreprises artisanales des 9 juin et 15 novembre 2008.

III) BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE POUR LE FORUM JOBS D'ÉTÉ 2009 - 1er AVRIL 2009

DESCRIPTION DU PROGRAMME

► LES RAISONS

Le Bureau Information Jeunesse (B.I.J) de Montauban assure une mission d'informations et de renseignements auprès des jeunes pour leur permettre de maîtriser leur environnement quotidien, et de comprendre les contraintes sociales afin de mieux appréhender leurs perspectives d'évolution.

Pour ce faire, le B.I.J. offre différents services gratuits avec accès à des sources documentaires dans 9 domaines qui vont de l'enseignement au sport en passant par les métiers, l'emploi et la formation.

Il propose aussi un service d'accueil gratuit et personnalisé afin d'accompagner les jeunes vers l'emploi en les aidant à rédiger un CV, à trouver un logement.

Dans le cadre de ses activités en faveur de l'emploi des jeunes, le B.I.J. de Montauban a souhaité mettre en place un projet spécifique pour faciliter l'accès des jeunes aux jobs d'été.

► LE PROJET

Ce Bureau Information Jeunesse de Montauban organise tous les ans début avril un forum « jobs d'été » à Eurythmie.

L'objectif de ce forum est de permettre aux jeunes, quelles que soient leurs qualifications, de trouver un travail saisonnier pendant l'été. Un grand nombre de secteurs est représenté au sein de l'espace « employeurs et petites annonces » (grande distribution, animation, commerce, industrie, hôtellerie restauration, agriculture, bâtiment/travaux publics, spectacles...) ouvrant ainsi des perspectives pour les jeunes en quête de job d'été.

Cette opération qui se déroule sur une journée occupe l'ensemble du complexe Eurythmie (l'an passé, seul le hall et la gare étaient concernés par cette manifestation). Elle est organisée autour de 3 espaces :

- un espace employeurs (grande distribution et commerce, animation, agences d'intérim, hôtellerie et restauration, agriculture) ;
- un espace mobilité internationale (ANPE internationale, Club TELI, chantiers internationaux, Europractice..) ;
- un espace atelier recherche d'emploi (connexion web, base de données, animation d'ateliers de réalisation de CV et lettre de motivation..).

Un guide « jobs d'été » qui rassemble toutes les adresses pour trouver un job a également été réalisé et distribué à tous les jeunes.

La fréquentation pour cette édition 2009 a été de 2 800 jeunes (2 500 l'an passé).

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération est le suivant :

Location de salle	2 000 €
Aménagement	6 000 €
assurance	300 €
Publicités, publications	4 000 €
Autres	2 700 €
TOTAL	15 000 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit ainsi :

Ville de Montauban	5 000 €
DDTEFP	1 000 €
BIJ	1 000 €
Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports	2 000 €
Autres Aides, dons, subventions ANPE	4 000 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	2 000 €
TOTAL	15 000 €

Le Bureau Information Jeunesse (B.I.J) sollicite une aide départementale à hauteur de **2000 €** pour l'organisation du forum « jobs d'été » 2009.

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise » considérant :

- que ce forum permet aux jeunes Tarn-et-Garonnais de 16 à 26 ans de venir à la rencontre d'employeurs pour l'obtention de « jobs » d'été,

a émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention d'un montant de **2 000 €** au Bureau d'information Jeunesse pour l'organisation du Forum Jobs d'Eté le 1er avril à Montauban.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

Je vous précise que cette subvention sera éventuellement prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental sur l'article 657415, sous-fonction 91.

Autorisation de programme 2009	77 500 €
Engagement 2009	59 185 €
Engagement à la commission permanente de ce jour	7 275 €
Disponible	11 040 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du comité technique « Avenir entreprise » réuni le 16 avril 2009,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subvention départementales suivantes :
 - **3 000 €** à l'association des Artisans et Commerçants des Deux Rives pour l'organisation de « L'expo des Deux Rives » 2009,
 - **2 275 €** à la Chambre des Métiers de Tarn et Garonne pour les journées création-reprise d'entreprises de 2008,
 - **2 000 €** au Bureau d'Information Jeunesse de Montauban pour le Forum Jobs d'Eté 2009.
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,